

<presse@sgb.ch>

À : <info@cgas.ch>

Répondre à : COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION CNPC <presse@sgb.ch>

Le partenariat social foulé aux pieds

APC - ssp - garaNto - APfedpol

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION CNPC

Communiqué de presse de la CNPC sur les coupes dans le budget du personnel**Le partenariat social foulé aux pieds**

La majorité du Conseil national a décidé hier de réduire pour 50 millions de francs les charges du personnel de la Confédération. Pour la Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC), qui regroupe l'APC, le ssp, garaNto et APfedpol, ces économies sont un scandale. La hausse modérée de 0,7 % des salaires obtenue lors des négociations salariales menées cette année par les partenaires sociaux s'en trouve menacée. Le Conseil national procède à des coupes dans le personnel, alors que le budget 2014 de la Confédération est équilibré et que les comptes de l'année 2013 boucleront probablement sur un excellent résultat. Ainsi, pour la moitié des employé-e-s de la Confédération, le compromis trouvé par les partenaires sociaux serait l'unique hausse de salaire qu'ils recevraient l'an prochain même en cas de très bonne performance de leur part. Parmi eux, nombre de personnes accomplissent un travail de larbin pour le Parlement, comme les huissiers de la Confédération qui, hier soir, ont rangé la salle du Conseil national et ont à nouveau tout préparé ce matin afin que le débat sur le budget puisse se poursuivre. Et les secrétariats des commissions, qui ont du travail par-dessus la tête comme chacun sait, en font également partie.

Cette coupe touchera des départements et divisions dont les ressources sont déjà bien maigres. L'augmentation urgente des postes de travail en ce qui concerne le corps des gardes-frontière ou dans le domaine de l'asile sera à nouveau renvoyée aux calendes grecques. La majorité du Parlement torpille ainsi la réalisation de ses propres objectifs politiques, à savoir : plus de sécurité intérieure et des procédures d'asile plus rapides.

Renseignements :

Maria Bernasconi, secrétaire générale de l'AVS et présidente de la CNPC, tél : 078 718 71 13

André Eicher, secrétaire général de garaNto et membre du comité directeur de la CNPC,

tél : 079 380 52 53

[Aus diesem SGB-Medienverteiler austragen.](#)